

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5997>



1er mai confiné, mais toujours mobilisé

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Date de mise en ligne : vendredi 1er mai 2020

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

En cette période de confinement, le monde du travail est percuté par la crise sanitaire. Il se trouve éclater dans des situations diverses :

- Certains doivent poursuivre leur activité malgré l'épidémie pour assurer le soin des malades et des personnes dépendantes, ou pour assurer les besoins vitaux de la population. Dans l'Education, cela concerne nos collègues qui accueillent les enfants de soignants. Tous se sont trouvés confrontés avec le risque d'être contaminé au travail.
- Certains, privés de travail et de revenus, se retrouvent dans des difficultés économiques importantes car ils n'entrent pas dans les dispositifs de chômage.
- Certains en chômage technique ont vu leur revenu se réduire de 16% et doivent jongler avec les difficultés économiques engendrées.
- Enfin, d'autres salariés sont passés en télétravail de manière improvisée, avec un matériel parfois inadapté. Ils éprouvent souvent des troubles de la vue, des troubles musculo-squelettiques, des migraines, et une fatigue importante. Cela concerne les collègues qui assurent la continuité pédagogique.



<https://fsu.fr/wp-content/uploads/2020/04/FSU-1ERMAI-FB-1200X1200-Visu33-400x400.jpeg>

Devant cette situation inédite, le monde du travail a pu compter sur ses syndicats pour alarmer sur les risques et obtenir des protections. Ils ont rappelé que sacrifier la santé des travailleurs n'est pas acceptable. Dans notre académie, le SNES est intervenu rapidement auprès du Rectorat et de la DASEN, pour exiger la sécurisation de l'accueil des enfants de soignant et rappeler que la continuité pédagogique ne devait pas se faire au détriment de la liberté pédagogique. Des CHSCT ont été organisés pour émettre des préconisations pour les conditions d'exercice du moment et pour rappeler qu'il ne peut y avoir de reprise sans garanties sanitaires sérieuses.

Demain, le mouvement syndical devra faire front pour que la reprise de l'activité économique ne soit pas faite au détriment de la santé des salariés, il devra aussi faire front pour que la crise économique ne soit pas utilisée par le pouvoir en place comme une occasion de faire reculer le droit du travail car sacrifier leurs droits sur l'autel de l'économie n'est pas tolérable. Il devra aussi rappeler que les salariés avaient raison de combattre contre des délocalisations ou pour la défense des services publics. La crise sanitaire est largement aggravée par ces choix économiques. Notre pays n'a plus d'indépendance sur des biens qui s'avèrent vitaux, et a peiné à prendre en charge ses malades.

1er mai confiné, mais toujours mobilisé

Manifestons toutes et tous le 1er mai, avec des pancartes, banderoles ou en envahissant les réseaux sociaux et donnons à cette journée une véritable force collective ! Manifestez avec le #OnNeVaPasSeDéfiler et #PlusQueJamaisLe1erMai.

